

BRELLE Arthur

Fils de **BRELLE Henri** (°1840), Tisserand, filiation certaine, et de **DESMETTRE Elise** (°1842), Ménagère, filiation certaine. Premier enfant de Henri et Elise.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 37 ans et 35 ans.

Né le (ce) 17/11/1877 à Neuville-en-Ferrain (59), Hameau du Risquons-tout¹.

Décédé le 10/06/1915 à Hébuterne (62)² à l'âge de 37 ans.

¹ Source : , Mairie de Neuville en Ferrain.

² Source : , Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale - Mémoire des hommes.

N^o 145

Naissance à dix heures du matin par devant nous Gheotem Leroux, de Arthur Brelle

enfant légitime

Décédé - Disparu
"MORT pour la France"
le 10 Juin 1915
à Hébuterne (P de C.)
Transmission de
13 Décembre 1921
Note N^o 69

L'an mil huit cent soixante dix sept le dix huit novembre
mairie et officier de l'Etat Civil de la commune de Neuville
en Ferrain, canton de Courcoing Nord, arrondissement de Lille,
département du Nord a comparu, Henri Brelle, âgé de
vingt sept ans, tisserand né à Mouscron, domicile en
cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe
masculin, né le jour précédent à neuf heures du soir de
lui déclarant en sademeure sus en cette commune hameau
du Risquons tout et de Elise Desmettre âgée de trente
cinq ans ménagère, née à Halluin, son épouse et auquel
il a déclaré vouloir donner le prénom de Arthur. Ladite
déclaration et présentation faite en présence de Geiry Chochoy
âgé de trente deux ans, instituteur et Abraham Oscar
âgé de vingt deux ans, instituteurs adjoints, tous deux
domiciliés en cette commune. Le père a déclaré ne savoir
écrire, les témoins ont signé avec nous le présent acte, après
lecture faite

C. R. Abraham
Chochoy

Nom : Belle
 Prénoms : Arthur

Numéro matricule du recrutement : 5588
 Classe de mobilisation : 1897

ÉTAT CIVIL.

Né le 17 novembre 1877, à Seuille-en-ferrain, canton dudit, département du Nord, résidant à Bourcoing, rue de Gand, canton dudit, département du Nord, profession de attaché, fils de Henri et de vue Elise Desmettre, domiciliés à Bourcoing, canton dudit, département du Nord

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils épais
 yeux gris, front haut
 nez large, bouche mesurée
 menton large, visage ovale
 Taille : 1 m. 73 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :

N° 11 de tirage dans le canton de Bourcoing Nord

Degré d'instruction : générale (1) 3
 militaire (2) exercé

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Après au service

*Decédé 1922
 Siffert
 1897*

Compris dans la 1^o partie de la liste du recrutement cantonal (portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Condamné : 1^o le 10 Novembre 1893 par le tribunal de ville à 3 jours de prison et 500 francs d'amende pour fraude, 2^o le 30 Janvier 1894 par le même tribunal à 2 mois de prison pour bris de clôture. Parti le 15 novembre 1898 fluvie au corps tout pour immatriculé sous le n° 2223 hôpital de 2^e classe ledit jour. Employé dans la disponibilité le 26 Octobre 1901. Certificat de bonne conduite : "Accordé"

Declare d'écédé le 10 Juin 1915 (date de décès fixée par l'autorité judiciaire) par le tribunal de ville au date du 3-11-21 (avis du corps du 11-3-12)

Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} Novembre 1901

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3):

Dans l'armée active.	<u>145^e inf^o d'inf^o</u>	NUMÉRO an e' personne du corps.
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	<u>Rés^o d'inf^o</u>	<u>7193</u>
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	<u>1^{er} Régiment TI d'infanterie</u>	<u>7368</u>

LM avec arch. Mars 22

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de regio.	D'origine ou R. résidence.

Dans l'armée active.
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

A accompli une 1^o période d'exercices dans le 43^e Régiment d'Infanterie du 22 août au 14 septembre 1901
 A accompli une 2^o période d'exercices dans le 43^e Régiment d'Infanterie du 22 août au 18 Sept. 1902

Passé dans l'armée territoriale le Bureau à Valenciennes : M^o G^o

Decret du 1-8-1912
 Arrivé au Corps le 3 Août 1914 Parti au 243^e inf^o en campagne le 24 Oct 1914 évacué le 29 Dec 1914, rentré au 243^e en camp. le 6-2-15
 Blessé le 10 Juin 1915 à Rebuterne. Dispar. le 10 Juin 1915 à Rebuterne. Avis officiel n° 1583 y 6 du 21.3.21. (Avis du corps du 2-11-21)

A accompli une période d'exercices dans le 1^{er} Rég^o Tai d'Infanterie du 12 au 20 JUIN 1913
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le 3 Août 1914 au 10 Juin 1915 (armées)

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	<u>1^{er} NOVEMBRE 1901</u>	<u>AUTOMNE 1911</u>	<u>1^{er} NOVEMBRE 1917</u>	<u>1923</u>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1880.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots "exercé" ou "non exercé". On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé en drapou.

DATES. 21

HISTORIQUE DES FAITS.

parallèle de 40 mètres de la voie d'acier de leur objectif

I - Les 2 premières vagues s'avançaient dans un axe de la face tranchée allemande et cherchaient à gagner le boyau qui de 308 rejoint la route Orva-la-Chaux et la tranchée construite près de cette route

II - La 2ème vague partira en même temps que la première. Les 2ème et 3ème vagues s'avancèrent à leur tour à la tranchée boyau aboutissant à l'est de la tranchée de la alléyande, la 4ème à cette tranchée de terre

III - La 1ère Bde sera dispersée avant de faire à ses effectifs d'attaque dans les tranchées françaises coupées entre le boyau Le Poiffe et la route vicinale Chauvenc. Ceux-ci le 2ème jour de l'opération itinéraires suivants:

1° Boyau Le Barillet, tranchée Moit, boyau Le Poiffe

2° Boyau d'Espey, boyau Cyrean, boyau Chapuis

IV - Vers la tombée de la nuit, la 1ère Bde rebra entre eux les postes d'écoute sur le front qui lui est attribué, de manière à établir une parallèle de départ

V - Les unités de garnison du front de départ se succéderont pendant le jour et s'aligneront des tranchées d'attaque manées dans leur axe

VI - Poste de Commandement du G'el Est la 1ère Brigade à La Chauvenc - ou à la tranchée Ellischa - à partir de

DATES. 22

HISTORIQUE DES FAITS.

seux (2) heures - Poste de Commandement le G'el Est la 1ère Brigade. Poste de Mailly-Maillet à partir de deux (2) heures

II - Heure de l'attaque et précis à (5) cinq heures - signal de l'attaque donné par sonnerie de la charge au 1er des Châpels

III - Les hommes marchent sans sac, tout de toute l'ordre en sautoir, tout porté au ceinturon - G'el Cantinier, 2 sacs de farine, 2 sacs de pain, paquet Conté les gaz, 2 sacs à terre. Des grenades seront mises à la disposition des premières unités engagées. Les sections de mitrailleuses ne marchent qu'avec la 2ème vague - Empoigner farines et farines de repérage

IV - Les tranchées subspécifiques existantes seront prolongées jusqu'à la tranchée alléyande aussitôt que possible

Une section de la Cie 1/3 par Régiment sera mise à la disposition de la 1ère Brigade

Les sapeurs affectés aux 4 premières vagues seront fournis d'explosifs pour démolir les alés occupés par l'ennemi

2ème: Renverser

Effectif: 3800 hommes de Bouchel 3813

3ème: Commune suite à l'opération précédente le point d'attaque du 308 sera 37-318 jusqu'à l'arrivée des boyaux à 50 mètres au sud du 4° 318 le point d'attaque du 307 sera de ce point

DATES. 25

HISTORIQUE DES FAITS.

10 juin 1917

26

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

au Nord par 309 jusqu'à 30 niches au sud de la route Serre-la-Chèze

Les 243 et 244 a attendre devant pour le 243 les boyaux qui sont de 26 vers la route Serre-la-Chèze et le boyau longeant au nord cette route pour le 244 la route au sud de la route en question

Le boyau qui doit être aménagé après réussite de l'opération selon les tracés établis de départ aux tranchées conquises seront établis, faite par le 150^{me} de réserve des 243 et 244, faite par les troupes du 243

Le 243 envisage les boyaux des ailes, celui du Sud aboutissant immédiatement au sud de la route Serre-la-Chèze, celui du Nord aboutissant vers 244

Le 243 devra en conséquence être établi sur aboutissant vers 244. Le 244 au autre aboutissant vers 244. Le nombre de ces boyaux sera augmenté suivant les besoins

Et après communication du message téléphonique de Colbyl lat le 64th Regt d'Inf (liste de la 21 DI)

"Je commencerai à l'attaque de la 101th Bde de la division suivante à 10^h le 10th Blainville qui est à 241 se portera vers 243 et le 10th Blainville qui s'échira entre 243 et 241 se portera vers la 4th des 2 autres abattus"

Trayctory : 500m 30m en sur ligne - 600m 30m en comm

27

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

ligne

Marques par des paviers d'opérations des tranchées conquises. Employer les paviers blancs pour repères devant avec avions

2^h A 2 heures le Régiment est en position entre 312 et 319 - 500m 30m. Tête de colonne d'attaque ^{est amène} à 300m et vers au 244 par 600m 30m : bataillon de réserve le 10th Blainville et 2^h 1^{er} Cie dans les boyaux qui font communiquer la parallèle de départ avec les tranchées de tir, 1^{er} Cie dans la tranchée de tir. Le 600m Bataillon est rassemblée dans les tranchées Serre-la-Chèze et l'Allée

4^h 30 Le bombardement extrêmement violent est exécuté sur le front du Regt par l'artillerie lourde et de campagne ennemie.

5^h A 5^h - En raison du mauvais l'opération est retardée d'une heure (attaque à 8 heures au lieu de 7)

6^h A 6^h l'opération est de nouveau retardée d'une heure (neuf heures)

7^h A 7^h opération retardée d'une heure (reportée à dix heures)

9^h A 9^h l'attaque est de nouveau retardée et remise à 13 heures.

12.30 A 12.30 l'attaque est de nouveau reportée à 17 heures

La Bugode donne l'ordre de ne plus faire de mouvement dans le boyau Romance qui est réservé aux évacuations

Le bombardement continué par l'ennemi sur notre front depuis 9^h est sinistré jusqu'à 17^h

17^h l'attaque commence sans succès extrêmement

611 - PLAN DE L'OPÉRATION - DÉPARTS ET COORDONNÉES DES BOYAUX CONQUIS. T. 101 - 243

26

DATES. HISTORIQUE DES FAITS.

au Nord par 309 jusqu'à 30 niches au sud de la route Serre-la-Chèze

Les 243 et 244 a attendre l'arrêt pour le 243 et les boyaux qui sont de 26 vers la route Serre-la-Chèze et le boyau longeant au sud cette route pour le 209 la feuille au sud de la route en question

Le boyau qui doit être aménagé après réussite de l'opération selon les tracés établis de départ aux tranchées conquises seront établis, faite par le 150^{me} de réserve des 243 et 209, faite par les troupes du 203

Le 243 couvrira les boyaux des ailes, celui du Sud aboutissant immédiatement au sud de la route Serre-la-Chèze, celui du Nord aboutissant vers 244

Le 243 devra en conséquence être établi sur aboutissant vers 244. Le 209 au autre aboutissant vers 209. Le nombre de ces boyaux sera augmenté suivant les besoins

Et après communication du message téléphonique de Colbyl lat le 64^e Regt d'Inf (liste de la 21 DI)

"Je commencerai à l'attaque de la 101^{me} Bde de la division suivante à 10^h le 10^{me} Blainville qui est à 211 se portera vers 203 et le 10^{me} Blainville qui s'échira entre 308 et 211 se portera vers la 4^e des 2 autres abattus"

Trayctory : 500m 30m en sur ligne - 600m 30m en comm

27

DATES. HISTORIQUE DES FAITS.

ligne

Marques par des fanions d'opérations des tranchées conquises. Employer les fanions blancs pour repères devant avec avions

2^h A 2 heures le Régiment est en position entre 312 et 219 - 500m 30m. Tête de colonne d'attaque ^{est aménagé} à 300m et vers au 243 par 600m 30m : bataillon de réserve le 10^{me} Blainville et 2^o le 500m Bataillon à 2. C. C. dans la parallèle de départ, 1^o C. C. dans les boyaux qui font communiquer la parallèle de départ avec les tranchées de tir, 1^o dans la tranchée de tir. Le 600m Bataillon est rassemblée dans les tranchées Serre-la-Chèze et l'Allée

4^h 30 Le bombardement extrêmement violent est exécuté sur le front du Regt par l'artillerie lourde et de campagne ennemie.

5^h A 5^h - En raison du mauvais l'opération est retardée d'une heure (attaque à 8 heures au lieu de 7)

6^h A 6^h l'opération est de nouveau retardée d'une heure (neuf heures)

7^h A 7^h opération retardée d'une heure (reportée à dix heures)

9^h A 9^h l'attaque est de nouveau retardée et remise à 13 heures.

12.30 A 12.30 l'attaque est de nouveau reportée à 17 heures

La Bugode donne l'ordre de ne plus faire de mouvement dans le boyau Romance qui est réservé aux évacuations

Le bombardement continué par l'ennemi sur notre front depuis 9^h est sinistré jusqu'à 17^h

17^h l'attaque commence sans succès extrêmement

311 - PLAN DE L'OPÉRATION - DÉPARTS ET COORDONNÉES DES BOYAUX ET TRANCHÉES. T. 101 - 21 DI

notent d'infanterie de mitrailleurs et d'artillerie
lourd et de campagne. Le 5^{ème} Bataillon est placé
de la manière suivante : 2 Cie dans la parallèle
de départ, 1^{ère} Cie dans les boyaux reliant cette
parallèle à la tranchée de terre, la 3^{ème} Cie dans
les tranchées de terre.

On se est donné au 6^{ème} Bataillon de ponton
1^{ère} Cie dans la parallèle de départ, 1^{ère} Cie dans les
boyaux reliant cette parallèle à la tranchée de
terre, 2^{ème} Compagnies dans la tranchée de terre
à 17^{ème} le Colonel Guilhaud est le Regt fait passer
de charge, la 1^{ère} Cie s'élance au son gymnastique
d'abord sur les tranchées allemandes. Le 2^{ème} Bataillon
suit à 10^{ème} de distance, la 3^{ème} Cie comprenant
la Cie de mitrailleurs et conduite par l'intermédiaire
Chef de Bataillon marche à environ 10^{ème} de la
2^{ème} Cie, la 1^{ère} Cie sous les ordres du Capitaine
Amiel, suit la 3^{ème} Cie à environ 100^{ème} de distance
le 6^{ème} Bataillon arrive avec 2 Cie, 2^{ème} et 3^{ème}
Ces deux Compagnies, d'après les indications du Chef
de corps sont placées par le Capitaine Jannot sous un
bombardement extrêmement violent d'artillerie lourde
et de campagne ennemie, la 1^{ère} Cie dans la parallèle
de départ, la 2^{ème} Cie dans les boyaux reliant cette
parallèle à la tranchée de terre, les 2 autres Cie
arrivent avec le 1^{er} et le Capitaine Raquet.

Après l'arrivée du Capitaine Jannot, a pu de placer
les deux premières compagnies du 6^{ème} Bataillon, la

Colonel reçoit le renseignement suivant "il paraît que
des renforts ennemis arrivent de Cesse vers 116 - Note
artillerie ra trois doses, elle fait le un sautoir".
Prévisiblement après, le Colonel ordonne au Capitaine
Jannot de lancer la 2^{ème} et 3^{ème} Cie qui
partent au son gymnastique dans les tranchées du 1^{er} Bataillon
à 11^{ème} heures, la 2^{ème} Cie, avec le Chef de Bataillon et le
Capitaine Raquet s'établissent dans la parallèle
de départ et la 3^{ème} Cie dans la tranchée de terre.

Après le succès de renseignements reçus, le Colonel
lance la 2^{ème} Cie pour passer à une autre attaque
de l'ennemi. Elle part sous les ordres du Chef de Bataillon
et du Capitaine Raquet. Le 2^{ème} Bataillon est à la
disposition du Colonel, le 2^{ème} Bataillon dans la parallèle de départ
et dans la tranchée de terre.

Malgré la distance à parcourir environ 30 mètres,
un terrain de pl de per ennemi inégalement escarpé, un
puits de sang vif, un terrain couvert de plusieurs
tranchées de mitrailleurs, d'artillerie lourde et de campagne
allemande. La 2^{ème} tranchée allemande a été mise
dehors à 10^{ème} au sud de 118, au contact
dehors l'ennemi. Dans la tranchée conquise, nous en
entons repartir. La 2^{ème} Cie a été appuyée immédiatement
avec le 3^{ème} Cie à droite et dans la nuit avec le 1^{er} Bataillon
à gauche vers 116. Plus 2^{ème} heures, le Colonel se
rend avec le Capitaine Jannot dans la tranchée
conquise, sous le bombardement et la pluie de
intermittente de l'artillerie et des mitrailleurs
qui devant attirer à sa droite avant
font 1/2 heure sans une brève
annoncé de la 1^{ère} Cie.

Page supprimée
Le 1^{er} Bataillon de la Regt

Jannot

III - PART II - L'OFFENSIVE - INFANTERIE ET Mitrailleurs - MORT CHASSEUR LA VERTUEUSE - F. 66 - 341

Le 1^{er} Bataillon de la Regt

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

30

1004-31

le nombre des prisonniers
 pris est de 100
 sur 1000. Environ
 101 soldats
 appartenant au 10^e B.C.P.
 12 Capitaines et
 1 lieutenant
 1 sergent
 et un militaire qui n'est
 le capitaine Monahan
 qui faisait partie
 de la compagnie
 fait la déclaration
 sur acte officiel
 de la mort de
 à la colonne de
 aucune lettre ou
 date du de la
 Colonel Gueffroy
 a vu de près
 le régiment s'apprêtait
 flatteries du capitaine
 Gueffroy
 ni pas de intérêt
 Dans cette affaire
 les faits ont été
 ni autres

américains. Il se rend au poste du Lt Combaron où il trouve
 le Capitaine Baquet. Il se met au courant de la
 situation et leur ramène 1 heure de la nuit et
 liaison avec le Lt Lequeux qui se trouve vers 3h avec
 ce qui lui reste du 1^{er} B.C.P. Puis vers 3h45 il rejoint son
 poste de commandement
 fait à ce moment les comptes des
 les pertes sont approximativement les suivantes
 (certains
 guerriers donnés sous toutes réserves)
 Français - 10 tués - 600 blessés
 Officiers tués: Lt; Capitaine d'Andlau - Lt Loyer -
 Lt Bernard - Lt Pélissier - Lt Cenechal - Lt Patreau - Lt
 Vanchevique - Lt Macquinghen - Lt Robert -
 Lt Clément - Lt Ginet - Lt Gheymus - Lt Croix
 Lt Bonet
 Blessés: 9: Cap. Andlau - Lt Loyer -
 Lt Donchez - Lt Ferryman - Lt Collette - Lt Descauzes
 Lt Guand - Lt Duval - Lt Colonel originaire de la
 brillante conduite du Lt Lequeux et du Cap. Jauret
 qui ont honoré tout particulièrement le Régiment
 pendant cette action - Prisonniers faits: environ 100 à
 150 dont 3 officiers (1 Capitaine ffc chef de B.C.P. - 1
 Capitaine - Lt Henri)

101 B.C.P. à Col et 243
 Lt Lequeux qui des réserves
 environ arrivent de Lure
 vers 3h. Notre artillerie va
 tirer l'ennemi, elle finit un barrage
 d'obus sur en liaison avec
 à 3h45 et de 1000 mètres
 et la 1^{re} compagnie
 d'approvisionnement
 dans une direction
 ou amoncelés
 après l'action

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

31

Il s'agit de la 64^{ème}
officiers vers le 64^{ème}
Henri - Charles

Colonel reçoit le renseignement suivant "il paraît que des réserves ennemies arrivent de Senne vers 316 - l'artillerie, va tirer dessus, elle fait là un barrage".
 Immédiatement après et afin de pouvoir riposter à un retour offensif de l'ennemi, le Colonel ordonne au Cap. Janicot de lancer les 53^{ème} et 64^{ème} vagues qui partent au pas gymnastique dans les tranchées du 13^{ème} B^{ème} vers 17^h 55, le Colonel apprend que le 307^{ème} qui devait attaquer à la droite avait fait 1/2 trou sauf une section commandée par le Lieutenant Caillone qui entraînée par une de nos vagues avait pénétré dans les tranchées ennemies en même temps que le 5^{ème} B^{ème}.

Vers 18 heures, la 22^{ème} Cie, avec le Chef de B^{ème} et le Capitaine Parquet s'établissent dans la parallèle de départ et la 21^{ème} dans la tranchée de tir. A la suite du renseignement précité « 1/2 trou du 307^{ème} qui découvre le flanc droit du 213^{ème} et d'autre part étant sans nouvelles du 5^{ème} Botailloy et du 64^{ème} opérant à sa gauche » la 1^{ère} vague est lancée pour parer à une contre-attaque sur l'un ou l'autre flanc. Chef de B^{ème} et du Capitaine Parquet. La 22^{ème} Cie reste à la disposition du Colonel 1/2 dans la parallèle de départ, 1/2 dans la tranchée de tir. Malgré la distance à parcourir environ 30 mètres, un réseau de fil de fer ennemi incomplètement coupé, une fusillade assez vive, un tir très violent de plusieurs sections de mitrailleuses d'artillerie lourde et de campagne allemande, la 1^{ère} tranchée allemande a été prise depuis 217.

elle part sous les ordres du

431. — Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri Charaux-Lavaurille. — T. 863. — 3226

II^e Armée

Q.G.A. le 11 Juin 1915

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS N° 282.

I^{er} - SITUATION GENERALE -1^{er} - le 10 Juin 1915 - 21 heures.

La lutte d'artillerie a continué dans le secteur au N. d'Arras. Elle a été gênée cependant par un brouillard très épais. Les rapports complémentaires sur la prise de NEUVILLE St WAAST établissent que la partie Nord-Est du village et le fortin que l'ennemi y avait organisé, ont été défendus ~~par~~ ~~des~~ ~~maisons~~ ~~et~~ ~~par~~ ~~des~~ ~~tranchées~~, avec une extrême opiniâtreté.

C'est par une lutte pied à pied, de maison à maison, que notre Infanterie s'est emparée de la totalité de la position. Les Allemands ne se sont retirés qu'à la dernière extrémité, en laissant en nos mains un nombreux matériel dont un canon de 77 et plusieurs mitrailleuses.

Nous avons trouvé dans les maisons, dans les boyaux et les caves, près d'un millier de cadavres allemands.

Dans la région d'HEBUTERNE, nous avons pris à l'ennemi dans les journées des 7, 8 et 9 Juin, 6 mitrailleuses.

En Champagne, dans la région de BEAUSEJOUR, l'ennemi a attaqué nos tranchées avec plus de 1 bataillon. Il a été partout repoussé. De nombreux cadavres allemands sont restés sur le terrain.

Sur les HAUTS DE MEUSE, notamment aux EPARGES, violent combat d'artillerie au cours duquel nos canons ont réduit au silence les batteries ennemies.

2^e - le 11 Juin - 8 heures.

Rien à ajouter dans le communiqué d'hier soir si ce n'est : 1^{er} - de nouveaux progrès dans le Labyrinthe où nous avons continué à refouler l'ennemi.

2^e - Quelques progrès à l'Est du Labyrinthe où nous avons enlevé plusieurs boyaux allemands, près de la grand'route d'Arras à Lille.

3^e - Dans la région d'HEBUTERNE, l'élargissement de nos gains au Nord et au Sud du front d'attaque du 7, et la conquête de plusieurs tranchées. Nous avons fait en ce point 100 prisonniers et pris des mitrailleuses.

II - SUR LE FRONT DE LA II^e ARMEE -

La nuit dernière, nous avons élargi les positions occupées au N. jusqu'à la route d'HEBUTERNE à PUISIEUX par 376; au S. la 1^{ère} ligne de tranchées allemandes, d puis 317 jusqu'à un point situé à une centaine de mètres au N. de la route SERRE-MAILLY-MAILLET a été enlevée, nous avons fait plus de 100 prisonniers et pris des mitrailleuses. Le combat continu pour la conquête des tranchées de 2^eme ligne dans la même région (Sud) Rien à signaler sur le reste du front.

Déclaration spontanée du Capitaine GUSSMANN, Cdt le 1^{er} Btu du I70^e Rég. d'Inf. à un Officier de l'Etat-Major du II^e C.A.

"Monsieur, vous avez sans doute envoyé contre nous des troupes d'élite. Je m'étais porté à la tranchée de 1^{ère} ligne de mon Btu au moment de l'attaque.

Jamais, je n'ai vu de soldats se porter à l'assaut avec autant de bravoure et d'entrain."

DE CASTELNAU

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

32

jusqu'à 10^m au sud de 318, un combat acharné
l'engagement dans la tranchée conquise. Nous en restons
Maîtres la liaison a été assurée immédiatement
avec le 317^e au droit et dans la nuit avec le 64^e au
à gauche vers 316. Vers 21 heures, le Colonel a ordonné
à la Capitaine Jannot dans la tranchée conquise
sous le bombardement et la fusillade interminables
de l'ennemi et des mitrailleuses ennemies. Il se
rend au poste du Cdt Ompant où il trouve le
Capitaine Baquet. Il se met au courant de la
situation et reste vainement pendant une heure
de se mettre en liaison avec le Cdt Legueur qui se
trouve vers 316 avec ce qui lui reste de son Bataillon.
Puis vers 23 heures, il rejoint son poste de commandement.

Le nombre de prisonniers fait à la suite de la
conquête des tranchées est le suivant : Environ 101
soldats appartenant aux 170^e, 180^e, 190^e et 109^e Rég^s allemands
à capitaines : Ruchtenberg et Guryan, 1 lieutenant
Heide, évacué et un matériel de guerre assez
important dont 1 mitrailleuse, 1 lance-bombes, etc...

Le Capitaine Guryan qui faisait fonction de
Chef de Btu a fait la déclaration suivante à
l'Officier d'Etat-Major qui l'a interrogé : "Monsieur, vous
avez sans doute envoyé contre nous des troupes d'élite. Je
m'étais porté à la tranchée de 1^{ère} ligne de mon Btu au
moment de l'attaque.

"Jamais, je n'ai vu de soldats se porter à l'assaut avec
autant de bravoure et d'entrain"

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

33

Par une lettre en date du 14 juin 1941 (n. 981) le
St Colonel Guilhaes a remercié auprès du Cofal de
Division pour le Regiment d'Appreciation Flottante
du capitaine Guymann - cela n'a pas été contesté -

Dans cet aspect des pertes ont été les suivantes
Officiers : Tués : 9 - Blessés : 12 - Disparus : 23 - Total : 44
Grouper : Tués : 76 - Blessés : 599 - Disparus : 244 - Total : 919
Total 963

(en comptant comme disparus les non reconnus ou non
retrouvés)

Officiers tués :

Captaine d'Andlau - Lieutenant Leston
Lieutenant Bernard - Lieutenant Flips
Lieutenant Ceycat - Lieutenant Sacherèque
Lieutenant Gheysens - Lieutenant Crozo
Lieutenant Claron

Officiers Blessés

Captaine Aürler - Lieutenant Lipoey
Lieutenant Seclercq - Lieutenant Duchez
Lieutenant Lemmann - Lieutenant Collette
Lieutenant Macquignien - Lieutenant Robert
Lieutenant Scherer - Lieutenant Desmouges
Lieutenant Juand - Lieutenant Durval (parocisant)

Officiers disparus.

Lieutenant Monet - Lieutenant Cohet
Effectif : Grouper : 20 Officiers : 1763

Bombardement général ennemi du tout le
front du 6^e bataillon. Pas d'attaques
Le 5^e régiment a pu se porter dans les tranchées de la zone
Le 5^e régiment a tenu à Colincant

10 juin 1941 vers

8^e 5^e

431. - Paris et Lino s - Imprimerie et Librairie militaires Henri Charles-LAVAURELLE. - P. 865 - 3925

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BRELIE**

Prénoms **Arthur**

Grade *Soldat*

Corps *3^e régiment d'infanterie territoriale*
1^{er} Régiment d'Infanterie Territoriale

N° { *13686* au Corps. — Cl. *1897*

Matricule. { *5578* au Recrutement *Lille*

Mort pour la France le *10 juin 1918*

à *Hébuterne* *Pas de Calais*

Genre de mort *Cui à l'ennemi*

Né le *17 novembre 1877*

à *Nauvillers en Ferrain* Département *Nord*

Arr' municipal (p' Paris et Lyon). }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps. { Jugement rendu le *9 novembre 1921*
par le Tribunal de *Lille*
acte ou jugement transcrit le *13 novembre 1921*
à *Nauvillers en Ferrain Nord*

N° du registre d'état civil. _____

534-708-1921. [26434.]

No 69
Transcription

Brelle
Arthur.

Le treize décembre mil neuf cent vingt et un, trois heures du soir,
Nous Edouard Courc, Maire et Officier de l'état civil
de la commune de Neuville-en-Ferrain, avons procédé
à la transcription du jugement dont la teneur suit:
Greffe du Tribunal Civil de Lille des trois novembre mil
neuf cent vingt et un. Application de la loi du vingt
six février mil huit cent quatre vingt deux et des
lois des trois décembre mil neuf cent quinze et vingt
est décerné cinq juin mil neuf cent dix neuf. Jugement
déclaratif de décès militaire Brelle. Extrait des mi-
nutes du Greffe du Tribunal Civil de première ins-
-

Dressé, le mil neuf cent vingt et un heures du
sur la déclaration de décès de l'Arrondissement de Lille Dépar-
tement de l'Nord. La Première Chambre du
et de Tribunal Civil de première instance de l'Arrondis-
sissement de Lille Département du Nord a rendu
qui, lecture faite, ont signé avec Nous en son audience publique le
mire de jugement dont la teneur suit: Qui en audience
publique Monsieur Gentaine juge commis en son
rapport et le Ministère Public en ses conclusions orales

No

Le mil neuf cent vingt et un heures du
(Après en avoir délibéré conformément à la loi jugeant
en première ressort. Attendu qu'il résulte des pièces
produites et des renseignements fournis au Tribunal
que le nommé Brelle Arthur disparu à Hébuterne
(S. de L.) le dix juin mil neuf cent quinze "Mort pour
la France" Attendu qu'il est de déclarer judiciai-
rement son décès. Par ces motifs le Tribunal déclare
est décerné le décès de Brelle Arthur né à Neuville en Ferrain
le dix sept novembre mil huit cent soixante dix sept
de Henri et de Elise Dermette en son vivant

Dressé, le mil neuf cent vingt et un heures du
sur la déclaration de mort de l'Arrondissement de Neuville en
département de Ferrain. Célibataire soldat au régiment
et de troisième d'infanterie disparu à Hébuterne
département (S. de L.) le dix juin mil neuf cent quinze
qui, lecture faite, ont signé avec Nous "Mort pour la France" Maire
mire de la date présumée du décès au dix juin mil neuf

190^e feuillet

Le mil neuf cent vingt et un, heures du
 cent cinquante. Dit que le présent jugement tiendra lieu
 d'acte de décès ; qu'il sera en conséquence transcrit sur
 les registres de l'année courante de l'état civil de la
 commune de Neuville en Ferrain et que mention en
 sera faite sur les registres de l'état civil de la dite com-
 mune pour l'année mil neuf cent vingt et un, en marge
 de l'acte le plus voisin de la date dudit décès et à tal
 est déposé table alphabétique de la dite année. Vuiss
 jugé et prononcé le trois novembre mil neuf cent
 vingt et un en audience publique du Tribunal civil
 Dressé, le mil neuf cent vingt et un, heures du
 sur la déclaration de de l'Arrondissement de Lille Département
 demeurant à du Nord par Messieurs Foucart Juge
 et de faisant fonctions de Président Bergier Juge
 demeurant à Fontaine Juge suppléant en présence de
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous Monsieur l'écrit substitut
 maire de du Procureur de la République, assistés de Anatole
 Christien, Commis Greffier Le Juge président (signé) Foucart
 Le Commis Greffier (signé) A. Christien Enregistré gratis

N°

Le mil neuf cent vingt et un, heures du
 à Lille le dix neuf novembre mil neuf cent vingt
 et un, folio cinquante six case onze Le Procureur
 (signé) Alléluement Pour extrait conforme délivré
 à Monsieur le Procureur de la République sur sa
 réquisition expresse. Le Greffier en Chef (signé)
 Alléluement Pour transcription conforme.

est déposé
 Dressé, le mil neuf cent vingt et un, heures du
 sur la déclaration de
 demeurant à
 et de
 demeurant à
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous
 maire de

ayé cent cinquante un mots nuls.

E. Couron

E. Couron

[Retour à l'accueil](#)